

Le 6 février 2024

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Par courriel : agfo@sen.parl.gc.ca

Objet : Étude sur la santé des sols au Canada

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

La Canadian Canola Growers Association aimerait remercier les membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts de lui avoir donné l'occasion de témoigner et de faire part des recommandations suivantes pour aider les producteurs de canola à améliorer la santé des sols :

- 1) Soutenir l'intensification durable pour atteindre les résultats environnementaux souhaités, en reconnaissant que les solutions ne sont pas universelles. L'objectif fondamental de l'intensification durable est d'accroître la production alimentaire à partir des terres agricoles existantes, tout en réduisant au minimum la pression sur l'environnement¹. Les systèmes de production agricole sont diversifiés et adaptés à leurs contextes socioécologiques locaux. Ainsi, les actions visant à soutenir la santé des sols peuvent être différentes d'une exploitation agricole à l'autre. Les producteurs tiennent compte de l'effet global de leurs pratiques agricoles sur leur exploitation, prenant des décisions qui optimisent leur efficacité et créent de multiples gains durables. Par exemple, la pratique de l'analyse des sols permet à un agriculteur de comprendre ses besoins en matière de gestion des éléments nutritifs, en appliquant de façon appropriée des produits comme les engrais au bon moment, au bon endroit, à la bonne source et au bon taux. Si ces mesures sont directement bénéfiques pour la santé des sols, elles ont également des effets indirects sur la qualité de l'eau et la biodiversité. Le gouvernement devrait reconnaître la façon dont tous les secteurs de la durabilité agricole sont interreliés pour pouvoir tirer des avantages conjoints des pratiques de gestion bénéfique (PGB) et veiller à ce que les messages aux agriculteurs sur les mesures et les résultats souhaités soient clairs. Il est essentiel que les efforts visant à améliorer la santé des sols ne préconisent pas ou ne privilégient pas une méthode de production plutôt qu'une autre, étant donné que les agriculteurs doivent avoir accès à diverses pratiques, à divers outils et à diverses technologies afin d'avoir le meilleur effet possible sur leur propre exploitation tout en conservant leurs moyens de subsistance.

¹ <https://www.ipbes.net/glossary-tag/sustainable-intensification>

Le gouvernement peut soutenir de façon importante les producteurs de canola en veillant à ce que l'environnement réglementaire soit bien positionné pour promouvoir les technologies avancées de sélection végétale, comme la modification génétique. La création de nouvelles variétés peut soutenir les agriculteurs en leur donnant accès à des cultivars adaptés aux nouvelles conditions environnementales (en raison des changements climatiques) qui posent des défis considérables aux producteurs de canola, comme la sécheresse. De plus, l'augmentation du financement et l'affectation de ressources supplémentaires à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) permettront non seulement de protéger les fonctions de base de l'agence, mais aussi de renforcer sa capacité de prendre des décisions fondées sur la science en temps opportun pour les produits de protection des cultures utilisés à la ferme.

- 2) Augmenter le financement et les ressources des programmes existants en matière de solutions climatiques agricoles et explorer d'autres modèles de paiement pour les services écosystémiques (PSE) afin d'améliorer les programmes. Le travail des agriculteurs en matière de protection de la santé des sols doit être reconnu comme un bien public pour la société canadienne. Il est essentiel que le gouvernement reconnaisse les coûts permanents liés aux technologies et aux pratiques qu'il encourage les agriculteurs à adopter. Pour obtenir les résultats environnementaux souhaités à long terme, il est essentiel de fournir un soutien continu qui dépasse la première année d'adoption. Le gouvernement devrait travailler en étroite collaboration avec les groupes agricoles et les agriculteurs pour veiller à ce que les politiques, les programmes et le financement soient élaborés de façon coordonnée, afin d'optimiser l'utilisation efficace des ressources limitées. En plus d'un financement accru, les programmes devraient être élargis afin d'éviter une conception qui dicte étroitement le genre de mesures admissibles au paiement. À titre d'exemple, le Fonds d'action pour le climat à la ferme (FAFC) se limite actuellement aux projets de rotation des pâturages, de gestion des nutriments et de recours aux cultures de couverture, des pratiques qui sont bien adaptées à certaines fermes dans des régions ou des conditions particulières, et moins réalisables pour d'autres. Un puissant levier pour accroître la durabilité consiste à permettre des solutions auto-organisées, et dans ce cas, permettre la flexibilité et l'application du savoir local accroît l'attrait du programme pour les producteurs de canola et les aide à atteindre des résultats durables.

De multiples mesures d'incitation seront nécessaires pour favoriser la transformation du secteur. Le gouvernement devrait accorder la priorité à la réintroduction du Fonds d'incitation à l'action pour le climat (FIAC), qui aiderait les agriculteurs à mettre en œuvre des projets visant à réduire les émissions à la ferme. Depuis l'été 2019, il n'est malheureusement plus possible de déposer une demande auprès du FIAC, ce qui crée un manque de ressources auxquelles les agriculteurs peuvent avoir accès. Des efforts doivent être déployés pour s'assurer que les programmes, nouveaux et existants, n'excluent pas ceux qui participent déjà à des activités de conservation (afin d'éviter la création d'incitations à effet inverse). Le processus de demande pour accéder aux sources de financement du programme, comme le FIAC et le FAFC, devrait être simplifié, ce qui éviterait des procédures complexes et fastidieuses inutiles qui pourraient poser des défis pour l'agriculteur moyen qui doit s'y retrouver sans l'aide d'un tiers. Enfin, les programmes existants devraient être évalués régulièrement afin de communiquer les enseignements tirés à d'autres administrateurs de programme et d'améliorer les éléments du programme, ainsi que d'accroître la transparence du secteur en transmettant les résultats.

- 3) Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) devrait accélérer l'élaboration du protocole d'« augmentation du carbone organique des sols » destiné au système de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre du Canada. Les agriculteurs sont des propriétaires d'entreprise et ils sont attentifs aux signaux économiques. Le gouvernement devrait appuyer les efforts qui contribuent à signaler la nécessité de préserver ces biens et services écosystémiques à la ferme. Ce protocole a pour objectif de favoriser l'adoption d'activités durables d'agriculture et de gestion des terres, qui

permettent de réduire les émissions et d'améliorer la séquestration du carbone dans le sol. Cette mesure favorisera l'accès des producteurs à des marchés volontaires du carbone, où ils pourront trouver une valeur économique supplémentaire dans des pratiques à la ferme qui favorisent des sols sains. Le rendement du capital investi par les producteurs qui envisagent d'adopter de nouvelles pratiques et technologies favorables à la santé des sols s'en trouverait amélioré.

Il convient également de reconnaître le bon travail réalisé jusqu'à présent par de nombreux agriculteurs en matière de séquestration du carbone grâce à des pratiques telles que la culture sans labour ou à faible labour.

- 4) Nommer des représentants des agriculteurs et des groupes d'agriculteurs additionnels au sein du Groupe consultatif pour la carboneutralité du Canada. L'organisme agit à titre de groupe d'experts indépendants qui est chargé de donner des conseils sur les moyens d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le secteur agricole joue un rôle unique et crucial dans la réduction des émissions. Les agriculteurs, qui jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques, ont des antécédents louables en matière d'adoption de pratiques et de technologies qui réduisent les émissions et contribuent à des avantages connexes positifs, tels que des sols sains. En plus de sa contribution importante à l'économie canadienne, la Canadian Canola Growers Association préconise une représentation accrue du secteur agricole au sein du Groupe consultatif. Cette mesure stratégique vise à produire des résultats pratiques et percutants qui s'harmonisent non seulement avec les objectifs environnementaux, mais qui soutiennent et améliorent la capacité concurrentielle globale de l'agriculture canadienne.
- 5) Assurer l'adoption rapide du projet de loi C-234 pour alléger le fardeau financier et aider les producteurs de canola à investir dans la durabilité à la ferme. Le projet de loi vise à modifier la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* de façon à étendre l'exemption pour le carburant agricole admissible au gaz naturel et au propane commercialisables. L'adoption de ce projet de loi permettrait aux agriculteurs de garder plus de fonds de roulement pour investir dans la durabilité de leurs activités, y compris l'amélioration de la santé des sols. Par exemple, les économies réalisées grâce au projet de loi C-234 pourraient être investies dans des technologies d'agriculture de précision, à l'appui de la santé des sols, en utilisant des données qui permettent aux agriculteurs d'optimiser l'utilisation de l'eau, les intrants agricoles et la consommation d'énergie, d'améliorer la qualité des sols et de prévenir le ruissellement des nutriments. Cette technologie peut aider à atténuer l'effet des changements climatiques sur le secteur, en particulier pour faire face à des défis comme les sécheresses, les phénomènes météorologiques extrêmes de même que les ravageurs et maladies liés au climat. Toutefois, l'adoption d'équipements d'agriculture de précision s'accompagne d'un prix élevé et nécessite une main-d'œuvre qualifiée, ce qui entraîne une augmentation globale des coûts d'exploitation d'une ferme. Par conséquent, pour aider les agriculteurs à adopter les technologies et les pratiques qui leur permettront d'améliorer la santé des sols et d'intensifier de façon durable leurs activités nécessaires pour contribuer aux objectifs climatiques du Canada, il est essentiel d'adopter le projet de loi C-234 lorsqu'il reviendra au Sénat.

En conclusion, les producteurs de canola sont des partenaires essentiels dans la préservation et l'amélioration de la santé des sols au Canada. Pour accélérer l'adoption de nouvelles pratiques et technologies, ils ont besoin de reconnaissance et de soutien. Les producteurs de canola se soucient de la santé de leurs sols et comprennent le rôle important qu'ils jouent dans la production de canola de haute qualité pour laquelle ils sont reconnus.

Sincères salutations,



Roger Chevrax
Président du conseil
Canadian Canola Growers Association



Dave Carey
Vice-président, Relations avec le gouvernement et
l'industrie
Canadian Canola Growers Association